

« GARDNER DENVER FRANCE »

Société par actions simplifiée au capital de 18.498.007 €
Siège social : 15/17, boulevard du Général de Gaulle - Immeuble Le Miroir
MONTRouGE Cedex (92542)
785 905 993 RCS NANTERRE

Société Absorbante

« GARDNER DENVER INDUSTRIES SA »

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 21.880.007 €
Siège social : 15/17, boulevard du Général de Gaulle - Immeuble le Miroir
MONTRouGE Cedex (92542)
417 525 813 RCS NANTERRE

Société Absorbée

**AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION
DE LA SOCIETE GARDNER DENVER INDUSTRIES SA PAR LA SOCIETE GARDNER DENVER FRANCE**

Il a été établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société GARDNER DENVER INDUSTRIES SA au profit de la société GARDNER DENVER FRANCE avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015 et dont il ressort les éléments suivants :

1. Evaluation de l'actif et du passif de la société GARDNER DENVER INDUSTRIES SA dont la transmission à la société GARDNER DENVER FRANCE est prévue :

- Montant de l'actif : 48.897.615 euros
- Montant du passif : 5.685.796 euros
- Actif net apporté : 43.211.819 euros

2. Rapport d'échange des droits sociaux et augmentation de capital de la société GARDNER DENVER FRANCE :

Il sera attribué 1.073.957 actions nouvelles de 15,2405 euros (montant arrondi) de valeur nominale chacune à créer par la société GARDNER DENVER FRANCE, à titre d'augmentation du capital à concurrence de 16.367.697,84 euros. Lesdites actions seront remises à l'actionnaire de la société GARDNER DENVER INDUSTRIES SA, à raison de 1 action de la société GARDNER DENVER FRANCE contre 1,336689 action(s) de la société GARDNER DENVER INDUSTRIES SA.

Dès la réalisation définitive de la fusion, il sera proposé à l'associé de GARDNER DENVER FRANCE de procéder à l'annulation des 1.213.736 actions GARDNER DENVER FRANCE incluses dans l'apport de sorte que le capital social de la société GARDNER DENVER FRANCE sera aussitôt réduit d'une somme de 18.498.007 € et s'établira donc de manière définitive à 16.367.697,84 €.

3. Montant prévu de la prime de fusion : 26.844.121,16 euros.

4. Dépôt du projet de fusion :

Le projet de fusion établi le 24 septembre 2015 a été déposé le 25 septembre 2015, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.